

1.

Debitrice:

Milani Immobilien AG in Liquidation,

p/not. Daniela Friedli, membre, Zeughausgasse 12,

3011 Berne
2.

Remarques:

Radiation totale d'un titre constatant un droit de gage immobilier

Dans le cadre d'une vente immobilière effectuée le 10 septembre 2003 au préjudice de Milani Immobilien AG in Liquidation, la cédule hypothécaire suivante, non produite:

- Une cédule hypothécaire de CHF 100'000.- grevant en 3e rang l'article no 16'552 sis sur la commune de Fribourg, du 19 août 2002, int. max. 10%, PJ no 3'887/0 du Registre Foncier de la Sarine à Fribourg est éteinte.

En conséquence, la radiation de ce titre a été effectuée au Registre Foncier.

Sommation au détenteur inconnu de ce titre

Conformément à l'article 69 ORF, le détenteur de ce titre doit le remettre en mains de l'office afin qu'il soit annulé.

Il est rendu attentif au fait que toute aliénation, mise en gage ou modification de ce titre seront punies comme escroquerie.

Avis au public

Toujours selon les mêmes dispositions, la radiation intervenue est également portée à la connaissance du public qui est rendu attentif au fait que toute aliénation ou mise en gage du titre radié, ou encore toute modification à une valeur supérieure sera punie comme escroquerie.

Office des poursuites de la Sarine

1702 Fribourg
- (01185710)